



GRAPE INNOVATIONS

L'humain à part entière

115 rue Vendôme
69006 LYON

Tél : 04 37 24 04 79
<http://www.grape-innovations-coop.com>

VOTRE FORMATION

Assurer des transmissions vivantes et personnalisées

Document pédagogique

I - REPÈRES LÉGISLATIFS

Au fil des années, les établissements ont évolué de lieux de gardes interdisant l'accès aux parents à des lieux d'accueil du jeune enfant (circulaire de 1983) impliquant les parents pour davantage inclure la mission de soutien à la parentalité (circulaire de 2000).

La loi de rénovation de l'action sociale du **2 janvier 2002** souligne l'axe prioritaire du droit des usagers (cf. chartre) et l'accès aux informations les concernant. Elle renvoie de ce fait aux devoirs et aux vigilances des professionnels.

Les parents délèguent *l'exercice* de l'autorité parentale sur un temps faisant l'objet d'un *contrat* mais détiennent toujours le pouvoir de celle-ci : ils doivent à ce titre **avoir accès à l'ensemble des informations concernant leur enfant afin d'exercer la responsabilité qui leur incombe**. Le parent est le premier éducateur de l'enfant (Loi 2002-2)

La charte nationale pour l'accueil du jeune enfants 2021, principe 3:« *Je suis sensible à mon entourage proche au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attachement* ».

II - DÉFINITIONS et ENJEUX

On entend par transmissions *l'ensemble de ce qui se transmet à propos de l'enfant accueilli* :

- Entre professionnel.le.s d'une part, pour construire une cohérence d'équipe, une continuité tout au long de la journée.
- Entre professionnel.le et parent d'autre part, sous forme de connaissances au sujet de l'enfant afin d'assurer un sentiment de continuité à la famille.

Les transmissions sont *orales* (relève entre le.a professionnel.le du matin et celui.elle de l'après-midi ; temps d'échange avec le parent le matin et le soir) et *écrites* (notes des professionnel.les dans l'outil interne à la structure et notes « formelles » pour chaque enfant, consultables par le parent.

Il s'agit donc d'une « trace témoin », d'une passerelle primordiale entre la vie familiale et la vie en collectivité. Ces rituels de transmissions créent, préservent et maintiennent le lien autour de l'enfant dans les différents espaces de vie et dans les différents moments.

III - CONTENU DES TRANSMISSIONS

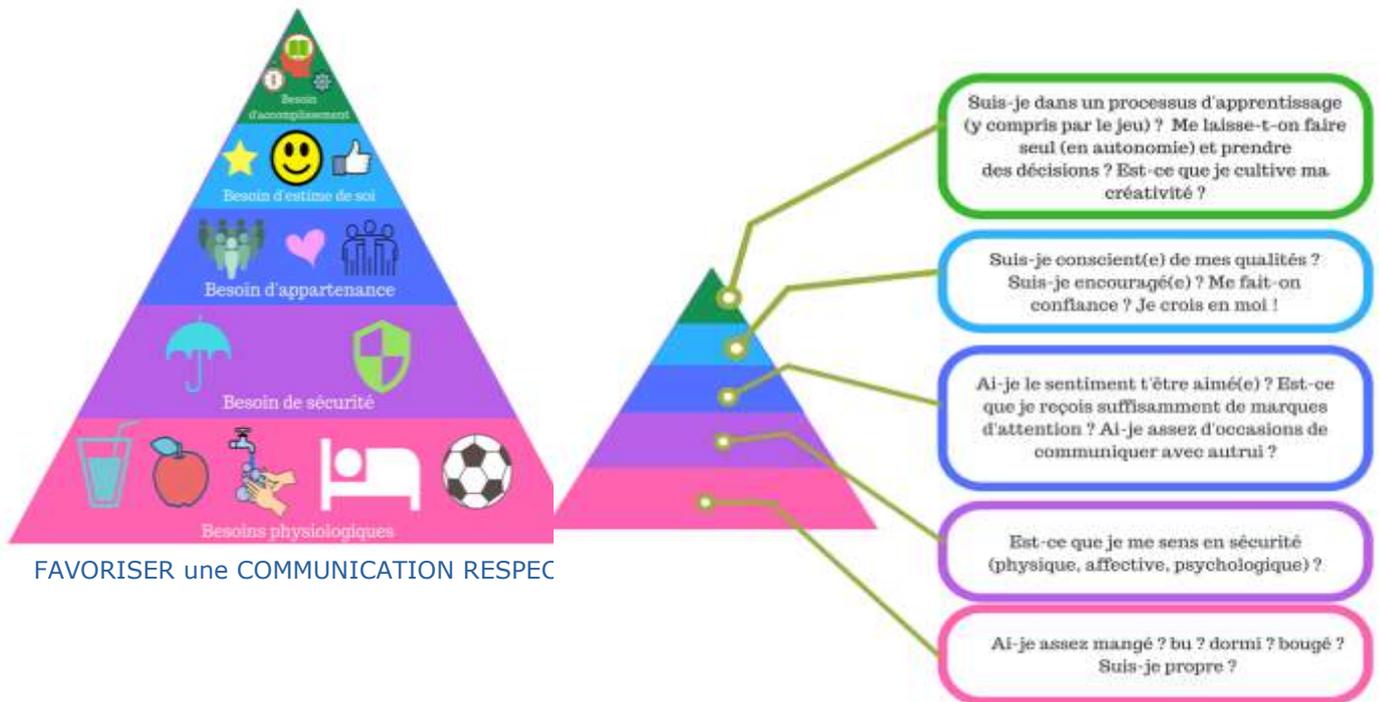
Face à l'injonction institutionnelle d'être transparent vis-à-vis du parent, les professionnels d'accueil du jeune enfant engagent un travail nécessaire de réflexion sur la nature et le contenu des transmissions. Le projet éducatif permet de les orienter dans la manière dont ils vont transmettre (quoi, comment, où ?) et ainsi participer à l'organisation des rapports avec les familles.

Chaque équipe et chaque professionnel s'interroge sur :

- Ce qu'on est *obligé de dire* pour l'intégrité physique et psychique de l'enfant (incident corporel, soin donné, changements dans l'équipe, l'espace...).
- Ce qu'on *peut dire et comment*, selon le degré de connaissance de la famille, la nature des relations...
- Ce qui peut rester de l'ordre de l'instant et de la vie de la structure (quel sens cela a, par exemple, de parler d'un comportement difficile de l'enfant, plusieurs heures après que la situation se soit réglée, alors que le parent n'en a pas été témoin ?).

Les informations principales et les connaissances concernant l'enfant sous-tendent non seulement les besoins primaires et fonctionnels mais aussi les besoins propres liés à l'intégrité physique et psychique de l'enfant et les besoins de reconnaissance propres à l'individualité et au développement unique de chaque enfant. L'important pour un parent, c'est aussi simplement d'entendre que son enfant est unique et singulier, et s'assurer qu'on s'est bien occupé de lui, en tant que tel, toute la journée en leur absence. Contenu des transmissions.

Pyramide de Malsow : source site internet papapositive.fr



Communicare signifie « être en relation avec » : c'est mettre en commun, partager. La notion d'intérêt disparaît au profit de la notion du respect de l'autre. En ce sens, l'individu devient plus important que l'information.

Des points de vigilance sont donc à considérer pour faciliter un climat de confiance propices aux échanges :

Se dégager d'un automatisme de transmission factuelle de routinisation

Individualiser la relation : s'adresser directement à Mme/Mr X, parent de Y : salutations nominatives, regard, disponibilité, accorder son attention, sourire...

Faire advenir le parent comme actant de l'interaction : aller à la rencontre des parents dans l'instant pour entendre les attentes, les besoins et ainsi s'adapter, prioriser son discours

S'investir dans la relation en s'impliquant dans l'échange au-delà du simple contenu (faire-vivre au-delà des paroles) : para-verbal et non-verbal constituent environ 90% du message pour moins de 10% de verbal !

Considérer que les représentations varient d'un individu à un autre :

- o *Se méfier des évidences et des apparences* sources de *quiproquo* et mécontente
- o *Éviter interprétations et jugement* : prendre du recul face à son histoire, ses propres valeurs et système éducatif (la « bonne éducation », le « bon parent », le « bon enfant », etc.).

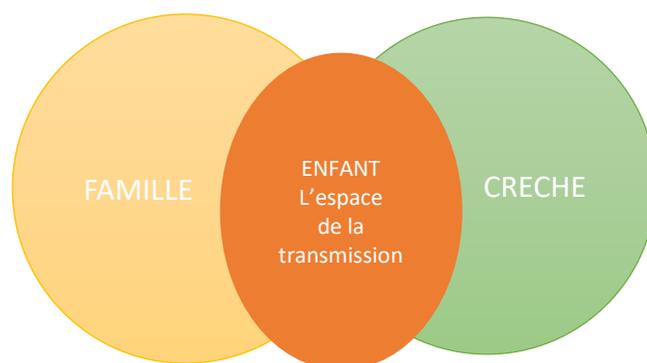
Différencier ses ressentis, besoins et l'interprétation du comportement des autres

Sélectionner les informations et les formuler dans l'intérêt de l'enfant et non selon par rapport à ses propres besoins... : raconter la journée, certains détails en rendant compte **de l'observation de cet enfant** dans des mots professionnels choisis. Associer l'enfant lors de l'échange.

Accepter que des parents ne soient pas disponibles tous les soirs. Proposer des points hebdomadaires ou des espaces de partage à destination de la famille : café ou goûter des parents, par exemple.

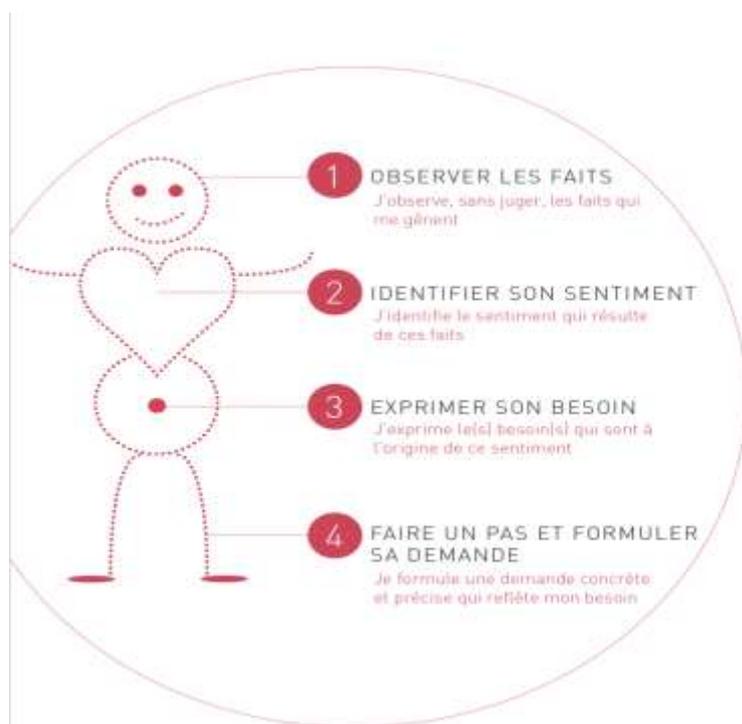
Valoriser les découvertes et les progrès de l'enfant dans **un discours positif**.

IV – POUR DES TRANSMISSIONS PARTENARIALES AVEC LE PARENT



Aller vers **une relation soutenue par une communication authentique**. La Communication Non Violente (CNV) de Marshall B. ROSENBERG est un outil de communication permettant de transmettre un message authentique.

Le bonhomme OSBD de Marshal B. ROSENBERG



1. Exprimez ce que vous observez. Présentez clairement la situation : qui, quand, quoi, à partir de faits, sans interprétation, ni jugement.

2. Dites ce que vous ressentez.

3. Formulez ce dont vous avez besoin : physiologique, sécurité, appartenance, estime et accomplissement.

4. Précisez ce que vous demandez : adressez-vous à la personne concernée et formulez une demande concrète.